

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18440 - 72ÈME ANNÉE

Mission du Comité de solidarité de Madagascar et du Secours populaire français

La solidarité en mouvement dans le Sud de Madagascar



Préparation des palettes



Le déchargement



Le stockage des vivres



Du 18 avril au 2 mai dernier, le Comité de solidarité de Madagascar et le Secours populaire français ont organisé une mission dans le Sud de Madagascar, la région du pays où la crise alimentaire est la plus forte à cause de la sécheresse. Le Programme alimentaire mondial affirme que Madagascar est le deuxième pays au monde le plus touché par la famine. Face à cette situation, c'est une mobilisation internationale. Mais La Réunion n'en fait pas partie. Au moment où le Comité de solidarité de Madagascar et le Secours populaire français étaient dans l'action, des élus de La Réunion préparaient leur voyage à Seattle pour assister à la livraison d'un Boeing

Le Sud de Madagascar attire toujours l'attention tous les ans lorsqu'on parle d'insécurité alimentaire ou le « KERE », et fait l'objet d'un appel à l'aide au niveau national et international. Depuis plusieurs années, le KERE a toujours fait de ravage dans cette région la plus pauvre de l'île, faisant l'objet de l'aide d'organismes ou d'associations tant nationaux, qu'internationaux. Le « KERE » fait toujours de plus en plus de victimes chaque année, et plus particulièrement les femmes et les enfants. Selon le PAM (Programme Alimentaire Mondial), Madagascar est le deuxième pays au monde le plus touché par la famine.

Causes et facteurs favorisant de l'insécurité alimentaire

- Le Sud de Madagascar est toujours victime des alinéas climatiques, entraînant la sécheresse par manque d'eau, et provoque des problèmes de malnutrition. Mais l'année 2016 est aggravée par le phénomène El Nino qui réduit considérablement la pluie, augmente les feux de brousse et la vulnérabilité de la population.

- La sécheresse est un problème récurrent. Etant donné que la plupart des donations disparaissent mystérieusement, elles ne font qu'empirer le problème. Par dépit ou par colère, les populations se tournent vers le banditisme. A chaque fois que la sécheresse fait des ravages, le phénomène des « Dahalo » prend de l'ampleur.

- La croyance fait que pour pouvoir se marier, un homme doit être capable de voler un zébu (notion de « dahalo » en tout début). Actuellement, cette notion s'est avérée caduque, car les « dahalo » sont devenus des grands bandits armés, qui tuent des gens à leurs passages, brûlent des villages, et emportent avec eux des troupeaux tout entier.

- Chaque année, les criquets font des ravages, en détruisant les récoltes

- La polygamie est de mise dans le Sud en fonction de la richesse (possédant des dizaines, des centaines, voire des milliers de zébus).

- Lors du décès de celui qui est riche, il faut abattre tous les zébus qu'il possède, ne laissant rien ou très peu à sa famille. Les cornes se-

ront exposées pour décorer le tombeau.

Dans le district d'Ambovombe

Dans le district d'Ambovombe, le Comité de solidarité de Madagascar et le Secours populaire français ont livré une tonne de riz, une tonne de maïs, une tonne de manioc et 400 kilos de nourriture énergétique ont été distribués.

Une collaboration entre le Comité de solidarité de Madagascar et la Maison des Sœurs de la Charité d'Ambovombe s'est établie afin de sécuriser les vivres. Le choix est basé sur la crédibilité des sœurs envers la population locale. Les

membres des sections locales du Comité de solidarité, aidés par la maison de la charité d'Ambovombe ont procédé à l'identification des personnes les plus vulnérables un mois avant l'opération.

Au cours de la première journée de distribution des vivres, chacun a pu obtenir un kilo de riz, un kilo de manioc, un kilo de maïs ainsi que des produits énergétiques. La distribution s'est terminée sans heurt vers 19 heures, avec des visages ravis pour l'ensemble de la population et la satisfaction d'avoir réalisé leur devoir pour l'ensemble de l'équipe pour cette première journée.

Mobilisation contre la loi El Khomri

La CGT interpelle la France devant l'ONU sur les répressions et violences anti-syndicales !

La CGT était lundi 6 juin à Genève pour dénoncer devant le Comité des droits économiques et sociaux des Nations unies la répression syndicale et le climat social délétère en France. Voici son communiqué.

A l'occasion du 58ème examen de la France dans le cadre de l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (« PIDESC ») - le texte de référence en la matière-, la CGT a exposé devant cette instance internationale la discrimination et la criminalisation de l'action syndicale dans notre pays : acharnement judiciaire, peine de prisons fermes à l'encontre de syndicalistes.

La CGT est également revenue sur le projet de loi travail (dit El Khomri) évoquant les dispositions dangereuses et régressives pour les travailleurs qui flexibilisent et insécurisent l'ensemble de nos concitoyens, sans processus parlementaire et avec usage d'une procédure d'exception.

Suite à notre intervention, plusieurs membres du Comité des Nations Unies ont interpellé les représentants du Gouvernement français pour qu'ils s'expliquent sur la stigmatisation du fait syndical et les possibles conséquences sociales du projet de loi El Khomri, ainsi que sur les limitations des droits fondamentaux des travailleurs et citoyens.

Alors que la France traverse une période de tensions sociales sans précédent, la prolongation de l'Etat d'urgence compromet la liberté de manifester pacifiquement, en toute sécurité physique, le droit de grève et la liberté syndicale. A chaque manifestation, aujourd'hui, il y a des blessés, parfois très grièvement. L'usage indéterminé de la violence ainsi que l'utilisation d'un langage guerrier à l'encontre de représentants syndicaux ou de manifestants est en soi une atteinte grave aux droits fondamentaux. On neutralise les manifestants et contribue à porter atteinte à l'exercice effectif de ces droits.

Le gouvernement français s'est retrouvé en difficulté pour répondre aux questions, et a choisi l'esquive, en demandant une suspension de séance. La CGT reste mobilisée et agit sur tous les fronts pour combattre le projet de loi El Khomri et faire respecter les acquis sociaux, les droits et les libertés publiques en France.

Édito

La route en mer fait l'actualité de la Journée mondiale des océans

Hier, la planète a célébré la Journée mondiale des océans. Cette journée rappelle le rôle essentiel des mers, qui sont notamment la première source de protéines. La vie dans ces océans est gravement menacée par les activités humaines. La surpêche bouleverse l'écosystème. L'utilisation massive des énergies fossiles réchauffe la planète. Elle augmente aussi la température des océans. Les conséquences sont importantes pour des îles tropicales comme La Réunion, car les récifs coralliens sont fragilisés.

En cette Journée mondiale des océans, ce n'est pas une action de protection de l'environnement qui a fait la une. Bien au contraire, il était question de la route en mer, une infrastructure dévastatrice, condamnée par le Conseil national pour la protection de la nature. 6 ans après que Didier Robert a annoncé le lancement de ce chantier, la question des matériaux nécessaires à sa construction n'est toujours pas résolue. La Région Réunion compte sur l'État pour imposer l'ouverture de nouvelles carrières. Cela se heurte à une forte opposition de la population. Dimanche à Saint-Leu se tiendra un référendum sur cette question. En effet, les promoteurs de la nouvelle route du littoral demandent la création d'une vaste carrière à Bois-Blanc, une des dernières zones des bas de l'Ouest épargnée par l'urbanisation.

Face au problème des matériaux, une rumeur circule. Elle fait état du remplacement du projet ac-

tuel par un viaduc en mer de 12 kilomètres. Il est clair que cette alternative fera exploser le coût d'un projet déjà faramineux. Il est aisé d'imaginer les difficultés techniques pour construire un ouvrage de cette ampleur dans l'océan Indien. Cela renverra aux calendes grecques la mise en service de la route en mer et pose inévitablement la question du surcoût et de sa prise en charge.

Que restera-t-il alors pour financer les investissements indispensables pour la population au cours des décennies à venir ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Réunion de travail entre le Commissaire à l'agriculture Phil Hogan et Younous Omarjee, député de l'Union des outre-mer

Le sucre de La Réunion considéré comme une production sensible

Ce mercredi 8 juin 2016 Younous Omarjee s'est entretenu avec Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture. Ont été évoqués une série de dossiers sur la table relatifs à l'agriculture dans les régions ultrapériphériques.



aussi demandé au Commissaire d'intégrer au sein de celle-ci un chapitre spécifique sur les effets cumulatifs des accords commerciaux sur les filières agricoles des Régions Ultrapériphériques. Une demande sera transmise par écrit au Commissaire afin qu'il puisse l'étudier avec ses services.

Les problèmes des éleveurs

Sur un autre sujet important pour l'ensemble des éleveurs ultramarins, le Député a abordé avec le Commissaire la problématique des marchés dits de dégageement. Depuis plusieurs années les éleveurs réunionnais et des DOM français font face à des importations de poulet et de viande de moindre qualité vendus à des prix extrêmement faibles, qui n'existent pas en métropole. Une situation qui s'est par ailleurs aggravée depuis l'embargo russe. Une note établie par l'ensemble des filières des DOM sera transmise d'ici la fin de la semaine par le Député au Commissaire, qui sur cette base s'est engagé à investiguer le problème.

Le Député et le Commissaire ont aussi abordé ensemble la demande désormais déposée par la France afin que soit autorisée une enveloppe de 38 millions d'euros pour aider la filière canne afin de l'aider à pallier à la disparition des quotas sucriers en 2017.

Enfin, le député a rappelé les engagements du Président Juncker quant à la pleine application de l'article 349, et de la pleine prise en considération par la Commission de l'arrêt récent de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) relatif au champ d'application de cet article.

À commencer par le POSEI, le Député a indiqué au Commissaire qu'une réforme n'était ni nécessaire ni souhaitable, qui l'a en retour assuré que la décision qu'il prendra de réformer ou non ce programme agricole spécifique pour les RUP sera concertée.

Négociations avec le MERCOSUR

Les incidences des accords de libre-échange sur les filières banane et sucre en cours de négociation entre la Commission européenne et des pays tiers ont également été évoqués. Le Commissaire a confirmé que le sucre des RUP serait considéré dans tous les accords comme une « production sensible » et ferait l'objet de la plus grande vigilance de sa part. Et que, pour l'immédiat tout serait fait pour sauvegarder les intérêts de la filière canne/sucre des

RUP dans les négociations avec les pays du MERCOSUR (Amérique Latine).

Le Député européen a tout d'abord plaidé auprès du Commissaire pour l'exclusion systématique des sucres spéciaux du champ de toutes les négociations commerciales avec des pays tiers et pour la prise en compte des productions des RUP dans les accords internationaux. Le commissaire Phil Hogan a tenu à assurer le Député du fait que l'ensemble des producteurs des RUP pouvaient compter sur lui pour que le sucre soit considéré comme une production sensible dans tous les accords à venir. Il lui a confirmé aussi que cela était déjà bien le cas pour l'ensemble des négociations en cours avec l'Amérique Latine.

Suite à l'engagement récent du Commissaire Phil Hogan de produire une étude sur les effets cumulatifs des accords commerciaux sur les secteurs agricoles de l'Union européenne, le Député européen a

C'en est trope !

Ce qu'on appelle être là, quand on est privé de liberté

C'est folie que de vouloir juger les hommes par le prisme de leurs folies, davantage encore à considérer que « homo homini lupus », que l'homme n'est que la proie de l'homme, surtout quand il s'agit d'une humanité qui manque à son devoir de logique : « Pourquoi la race des hommes ne s'entr'égorgerait-elle pas, fait dire Walter Scott à son personnage, jusqu'à ce que, le genre humain détruit, il ne reste plus qu'un monstre énorme comme le Béhémoth de l'Écriture ? Qu'alors ce monstre, le dernier de sa race, privé de nourriture, s'éteigne, consumé par sa propre faim ! »

Ainsi éructe Elshie de Mucklestane-Moor : Elshender, le solitaire de la lande de la Pierre Levée, le contrefait, le vaincu, le « Nain noir », dont une de ces paronomases étranges comme seuls les êtres vains et puérils peuvent en inventer fait dire à tous qu'il est la « Main noire » de toute l'Écosse...

Aujourd'hui que Béhémoth a pris l'aspect du Léviathan, le Monstre promet plus qu'il ne tient, de telle façon que, reniant ses propres promesses : justice, libertés, travail, fraternité, il se met à vaciller sous le poids de ses propres préceptes. « L'humanité ?, se rabrouait le laid. Vrai lacet de bécasse ! »

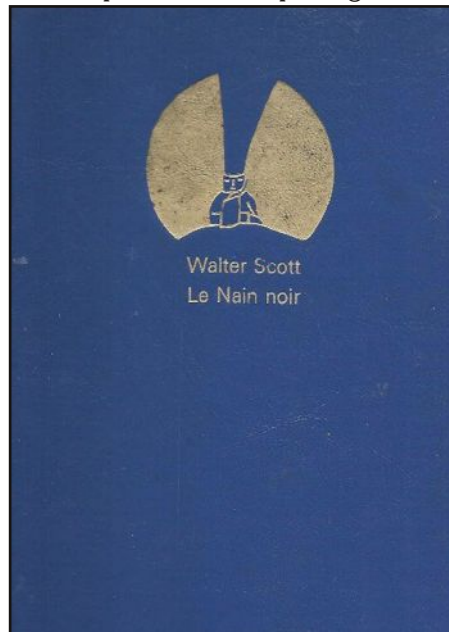
« Qu'ont de commun ma voix aigre, ma figure hideuse, ma taille mal conformée, avec ceux qui se prétendent les chefs-d'œuvre de la création ? Pourquoi donc prendrais-je quelque intérêt à une race qui me regarde et qui m'a traité comme un monstre ? Non ; par toute l'ingratitude que j'ai éprouvée, j'étoufferai dans mon cœur une sensibilité rebelle ! Je n'ai que trop souvent été assez insensé pour dévier de mes principes quand mes sentiments se liguèrent contre moi ? Que la destinée promène son char armé de faux sur l'humanité tremblante, je ne me précipiterai pas sous ses roues pour lui dérober une victime. »

C'est exactement là ce à quoi la volonté du Monstre tend. Isoler, et détruire sans avoir à se tremper du sang de ses victimes, un sacrifice par contumace.

Méfiez-vous du regard du Léviathan dès lors qu'il condescend à vous considérer, son regard même est flétrissure : « il possédait une grande

fortune que son père voulait augmenter en l'unissant à une de ses parentes qui était élevée dans sa maison. Vous connaissez sa figure. Jugez de quels yeux la jeune personne dut voir l'époux qu'on lui destinait. »

Ce n'est pas d'une autre façon que se comportèrent la belle contortionniste Cléopâtre et son Hercule de foire envers Hans et Frieda dans la « Parade des Monstres » (« Freaks », 1932 Tod Browning). Souvenez-vous que c'est ainsi qu'advint le soulèvement des « Nains » qui écrasèrent tout ; de semblable façon sonnera l'heure des Sans-dents qui dévoreront tout sur leur passage, de sorte qu'il ne restera plus même de passage.



Le Nain noir de Walter Scott, éditions des Grands Écrivains.

Bien sûr, il y a la possibilité d'autres yeux dont il aurait été difficile d'imaginer qu'ils puissent tant révéler à l'existence : « ses deux chèvres vinrent au-devant de lui pour recevoir leur nourriture qu'il distribuait chaque matin, et elles lui léchaient les mains en signe de reconnaissance. –Pour vous, du moins, leur dit-il, la conformation de celui qui vous fait du bien ne change rien à votre gratitude ».

Le regard de la bête délivre du poids du regard de la bête sociale,

du Léviathan ; lui désignant une autre direction, le cabri l'invite à inverser le regard dans une fraternité avec le cosmos d'où le reste de l'humanité est chassée. Elshie en vient à comprendre que la noirceur dont il est affublé ne provient point de lui, mais du regard qui le jauge, que ce n'est pas tant lui qui est contrefait que le monstre social qui le montre du doigt. Son regard prend la force du miroir, tension qui consiste au vrai moins à renverser le regard qu'à le considérer comme responsable de sa propre image.

« Beauté, richesse, naissance, talents... Croyez-vous que je regarde toutes ces qualités comme des avantages ? Chacune d'elles ne traîne-t-elle pas à sa suite des maux innombrables et miséreux ? »

Timon d'Athènes, victime de l'ingratitude de la société des hommes, ne tançait pas autrement :

« ...tout le genre humain

Ne mérite à mes yeux que haine, dédain.

Que n'es-tu quelque chien ?

Je t'aimerais peut-être. »

Peu à peu, au fil de l'existence que nous dévidons, nous subissons de plus en plus fortement la pesanteur du regard culpabilisant du Léviathan, nous nous ratatinons, ce regard nous fait ployer, nous pousse à ressembler à des Nains noirs. Walter Scott l'avait-il seulement envisager -au sens étymologique d'en-visager : c'est-à-dire d'imaginer le futur visage du Léviathan – ce que serait ce regard ?

Si la révolte n'a pas changé de traits, elle, car la révolte c'est toujours cela : braver la Providence, le sens implacable imposée par le Monstre aux cent mille yeux par lesquels la société est en train de s'envelopper, nous la montre se dévorant elle-même, escargot de l'horreur.

Jean-Baptiste Kiya

Cf. sur le même thème : rubrique « Handicapable ! » sur le site de Témoignages.

Ot é

... Si solman l'avé pa kass la MCUR

Avan-yèr soir dann in télé, moin a vi in roportaz dsi Cuba é fransh vérité sa la intèrès amoin pou vréman. Dann fime-la téi parl tout sak lo gouvèrnman lo péi i fé dopi in kantité d'ané dann domène lo patrimoine matéryèl lo péi. I fo dir in bonpé moniman, in bonpé batiman, in bonpé pratik kiltirèl épi inn-dé site natirèl la gingn in klasman par l'unesco konm nout Maloya, épi lé o nout péi La Rényon.

Mi sava pa parl tout sak la amontré dann mon pti ribrik tou lé zour mé mi vé koz dsi inn-dé z'afèr la bien ral amoin konm k'i di :

— *Inn, dann la plipar bann grann vil lo gouvèrnman la fé tout sak té an son pouvoir pou réstor lo bann moniman : kisoï bann z'otèl partikilyé, kisoï lé foiyé bann roljyèz, é kan la gèr la détrui bann gran batiman la fé tout pou arkontruir ali konm li l'éété avan la révolisyon-avan l'ané 1959. In romark : la révolisyon kibène la pa rouv la port pou bann barbar kass tousa-la.*

— *Dézyèm z'afèr, moin la vi bann kibin i fé dann la kapital La Havane : zot i déplas l'ékol ziska dann mizé é zot la romarké bann marmaye i aprann myé l'ékol kan zot lé entouré par bann éstati, bann pintir épi bann dokiman z'arsiv konm koi l'ansègnman lé pa négljé dann péi-la..*

— *Nana in n'ot afèr la toush amoin pou vréman. Zot i koné Cuba sé in gran péi pou la prodiksyon bann sigar. Moin la vi ké dann in fabrik sigar - a la min siouplé - nana in ga - lo léktèr - i vien avèk in liv épi bann zournal é pandan ké bann z'ouvriyèr l'aprè travaye lo ga, déyèr son mikro i lir nouvèl dann zournal épi bann roman épi bann nouvèl, in pé tout pé.*

L'èr-la, moin la pans kèl gran sèrvis la MCUR nora rann nout z'etidyan, nout liséin, nout koléjien épi marmaye l'ékol pou konm i di bien kiltiv azot épi marsh pli rapidman dann shomin la konésans... Si solman in pé l'avé été asé intélijan pou kontinyé lo prozé é pa kass ali konm la fé.

Justin

I fo mète zèf poul avèk zèf poul, zèf kanar avèk zèf kanar... - In kozman po la rout

Majine in kou k'I mélanj zèf kanar avèk zèf poul koman ni artrouv anou apré. Figir azot, kan moin lété marmaye dann l'ékol Boi d'Nèf, in l'instititris la mète in pti l'afish, dosi té marké: inn plas pou shak shoz é shaj shoz a son plas. Ala in bon fason mète sé afèr an ord é sirtou pa pèrd san-sète -an pou rode in kékshoz. Zordi mi kalkil, si moin l'avé bien ékout lo konsèy ébin moin noré konomiz lo tan dann mon vi. Alor mète zèf poul avèk zèf poul é mète zèf kanar avèk zèf kanara la in n'afèr k'i bote amoin pou vréman. Mi koné pa kosa zot i anpans de sa, mé moin, sa lé bon pou moin. Ni artrouv pli dvan.